

Ecrit par le 5 avril 2025

Le BTP doit faire face à une flambée des prix des matériaux



La guerre en Ukraine a servi de révélateur à un mouvement de fonds entamé depuis de nombreux mois : l'augmentation des approvisionnements en matières premières ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Une situation qui met en péril l'ensemble du secteur du BTP dont les représentants de la Fédération du BTP 84 et de la Capeb de Vaucluse sont venus tirer la sonnette d'alarme à l'invitation du président de la CCI de Vaucluse

« Bien sûr nous ne sommes pas la seule industrie touchée, mais cela impacte fortement notre activité », constate à regret [Christian Pons](#), président de la [Fédération du BTP de Vaucluse](#).

Il faut dire qu'après 2 ans de Covid le secteur s'était mis en ordre de bataille pour faire face à la reprise économique tant espérée. La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a depuis remis en cause les perspectives de croissance tant espérée jusqu'alors.

« Cela fait 3 mois qu'il y a une forte inflation même si cela commencé depuis 1 an déjà, poursuit le président de la Fédération du BTP. A part le bois, le carrelage ou les tuiles par exemple, il n'y a pas réellement de pénurie mais plutôt une telle demande, de la Chine et des Etats-Unis notamment, que les prix explosent tout comme les délais de livraison. Tout cela était déjà présent avant le conflit en Ukraine qui a eu un effet aggravant. Il ne faut donc pas croire que tout vient de cette guerre même si cela a déclenché une vraie crise dans l'énergie. » Ainsi, si l'augmentation des prix se montait à +2% en 2021, elle s'élève déjà à +9% depuis le début de l'année.

Ecrit par le 5 avril 2025

Prix des matériaux : c'est la tuile...

+10% en janvier puis +15% en mars pour les tuiles, +20% au premier trimestre pour le carrelage tout comme +50% pour les treillis soudés, +9% pour les parois de douche, +15% pour le PVC, +28% pour l'alu, +15% pour le bois, +15% pour le béton, +40% pour les enrobés ou bien encore +27,4% pour une porte en 12 mois... Des travaux publics au second œuvre en passant par le gros œuvre, tous les familles du BTP sont donc touchées par ces hausses.

« Quand on parle de ce type d'augmentation il est toujours difficile de cerner l'impact sur les chantiers, explique Christian Pons. Cependant, on peut estimer aujourd'hui que cela entraîne, tous travaux confondus, un surcoût compris entre 8% et 12% du prix de vente d'une maison par exemple. »

Une situation intenable pour des entreprises dont les marges sont actuellement comprises entre 0% et 3%.

« Ce n'est pas possible de travailler à perte alors que les trésoreries ont été asséchées par deux ans de Covid », s'alarme le président de la Fédération du BTP 84 qui demande notamment le prolongement du PGE (Prêt garanti par l'Etat).

Outre les matériaux, le secteur espère également des aides pour aussi faire face aux hausses des coûts de l'énergie, du carburant, des transports... Dans ce contexte d'incertitude difficile de se projeter en raison d'une validité des devis de plus en plus courte et des grilles tarifaires sans visibilité.

Ecrit par le 5 avril 2025



De gauche à droite : Daniel Leonard, vice-président de la Fédération du BTP84 et président de la branche TP, Christian Pons, président de la Fédération du BTP84, Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, ainsi que Philippe Herzog, président de la Capeb de Vaucluse et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat 84, ont évoqué les problématiques de la filière de la construction particulièrement frappée par la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement.

Des devis sans prix

« Beaucoup continuent de travailler en perdant de l'argent, regrette pour sa part Philippe Herzog, président de la [Capeb 84](#) (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Il y a un vrai problème de rentabilité, il faut désormais compter 30% du montant des matériaux dans le devis. Ces coûts changent tellement que certains professionnels reçoivent des devis sans prix qui seront établis lors de la livraison ! Même, la palette est devenue payante maintenant. »

Et les professionnels vauclusiens du BTP, qui représente plus de 2 000 entreprises et plus de 12 000 emplois dans le département, de dénoncer en chœur les limites de la mondialisation pour expliquer cette

Ecrit par le 5 avril 2025

situation.

« Il y a un problème de spéculation, tout particulièrement avec l'énergie, dénonce Gilbert Marcelli, président de la [CCI de Vaucluse](#). Il faut donc réintroduire la fabrication en France pour être moins dépendant de ces fluctuations. Le plan de relance du gouvernement devrait ainsi permettre de relancer la ré-industrialisation du pays. »

« Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. »

[Christian Pons](#), président de la [Fédération du BTP de Vaucluse](#)

Pour illustrer cette problématique, le président du BTP prend l'exemple de la conduite d'eau de grand diamètre qui a cassé à Carpentras il y a quelques jours. « Il a fallu toute la solidarité des entreprises locales pour trouver les tuyaux nécessaires à la réparation car il n'y avait pas les matériaux chez les fournisseurs. Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. Cet événement devrait d'ailleurs inciter les collectivités à engager une réflexion sur la création de 'stock stratégique' afin de faire face à ce type d'incident. »

Quelles perspectives et quelles solutions ?

« Nous sommes tous menacés si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation, prévient Christian Pons. Les 'petits' résistent mieux mais les PME et les 'gros' peuvent être laminés en seulement quelques mois. »

Une des réponses passe par l'adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. Exit donc les « prix ferme et non-révisable ».

« Il faut pouvoir actualiser les prix, prévoir une clause d'imprévisibilité (ndlr : pour que les maîtres d'ouvrage participent aux éventuels surcoûts des matériaux) et geler les pénalités de retard », réclament les professionnels et artisans du BTP de Vaucluse.

Un début de réponse a déjà été apporté avec [la nouvelle circulaire du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières](#). L'Insee calcule également les indices tous les 45 jours, et plus tous les 90 jours, afin d'être plus réactif sur les prix.

La Capeb et la Fédération du BTP demandant aussi la chasse aux offres 'kamikazes' avec des propositions anormalement basses provenant de gens « qui ne respectent pas les critères sociaux ». Mais tout cela concerne les marchés publics.

Côté privé, « c'est porte close, regrette Christian Pons. Les grands promoteurs nous disent 'on a déjà vendu, on ne peut rien faire'. Cela peut pourtant entraîner l'arrêt des programmes si personne ne fait l'effort de compenser une partie des surcoûts. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale. »

Écrit par le 5 avril 2025

Philippe Herzog, président de la [Capeb 84](#)

En finir avec les guerres de clocher

« Aujourd’hui, tout est ralenti, s’inquiète le président de la CCI de Vaucluse. Il y a d’abord eu les présidentielles, puis la nomination du nouveau gouvernement et après il y aura les législatives et les vacances. Tout sera vraiment opérationnel en septembre et au final on aura ‘cramé’ 2022. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale pour répondre à ces problématiques », complète le président de la Capeb 84 qui espère « que les aides publiques seront à la hauteur des enjeux de la rénovation énergétique. »

« Dans tous les cas, il faudra être unis, les fédérations et les entreprises, comme c’est le cas aujourd’hui avec la Capeb et la Fédération du BTP, se félicite Gilbert Marcelli. Les guerres de clocher c’est terminé ! Il faut que nous soyons tous alignés autour des mêmes objectifs avec la Région Sud et le Conseil départemental de Vaucluse également. »

Avignon, pourquoi les piscines de quartier sont importantes !

Ecrit par le 5 avril 2025



Les piscines de quartier d'Avignon : Jean Clément, Chevalier de Folard, Pierre Reyne, Stuart Mill vont être rénovées. L'idée ? Conserver à chaque quartier son identité et faire de sa piscine un lieu phare de son attractivité. Une réalisation à presque 19M€ confiée par la Ville au groupement de l'entreprise avignonnaise Girard.

Ecrit par le 5 avril 2025



Futur extérieur de la piscine Pierre Reyne à Montfavet

Alors pourquoi conserver ces piscines de quartiers qui, dans le budget communal constituent toujours un coût et jamais de retour sur investissement ? «Bien souvent ce type d'aménagement fait partie des sacrifiés car ils coûtent, opine Cécile Helle, maire d'Avignon. Nous, nous avons choisi de les pérenniser car ils font partie de l'attractivité des quartiers et constituent un élément fort de rénovation de ceux-ci puisque ce sont des lieux de partage, d'animation et de lien social.»

Un stade nautique qui pose question

«Quant au stade nautique ? Il représente un équipement de très grande qualité au budget cependant conséquent, analyse Cécile Helle. S'il était tout à fait anormal et même inconcevable de le voir se dégrader au fil du temps alors que c'était une opportunité pour le territoire, je m'étonne qu'il soit resté à la charge de la commune. D'autant plus lorsque je regarde ce qui se fait ailleurs, au sein d'agglos de taille similaire à la nôtre et proches de nous, où ce genre d'équipement rejoint très logiquement leur giron. C'est d'autant plus vrai que le budget afférant à l'équipement détenu au niveau municipal serait transféré à l'agglomération...»

Écrit par le 5 avril 2025

D'anciens vestiges de l'opération nationale 1 000 piscines ?

«La plupart du temps vous voyez ces piscines, comme ça a été le cas pour le stade nautique, fermées, oubliées, laissées à l'abandon alors qu'elles sont des enjeux du territoire, reprend le maire. Et puis avec les températures auxquelles nous sommes confrontés en saison estivale, qui ne rêve pas de fréquenter ces lieux où l'on peut se rafraîchir et se reposer en famille, grands-parents, parents, enfants, petits-enfants, ensemble, parfois même en profitant d'un extérieur. C'est ce à quoi j'ai assisté, cet été, en me rendant au stade nautique où l'ambiance était paisible.» Justement c'est le point noir des piscines où les ados turbulents sont montrés du doigt, évinçant la tranquillité des familles et des plus petits ? « Pas quand on a met en place des animations et cela a fait tout la différence,» souligne le premier magistrat de la ville. En termes de chiffre de fréquentation ? Le stade nautique devrait accueillir, dans une année normale, 200 000 personnes. Les autres piscines ? Peut-être tout autant...» considère l'édile.



Futur extérieur de la piscine Jean Clément

Un peu d'histoire

Les piscines avignonaises ? Certaines sembleraient dater des années 1950, peut-être 1970? On se souvient pour l'occasion du 'programme 1000 piscines' lancé en 1969 par le secrétariat d'État chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs, dirigé alors par Joseph Comiti. Il avait pour but l'apprentissage de la natation, à la suite des mauvais résultats des nageurs français aux Jeux olympiques d'été de 1968 et accéléré par deux accidents de l'été 1969, la noyade dans la Loire de 19 enfants d'un centre aéré à

Ecrit par le 5 avril 2025

Juigné-sur-Loire et la noyade de 24 personnes dont 14 fillettes dans le naufrage du bateau-promenade La Fraidieu sur le lac Léman près de Thonon-les-Bains.

Dans les faits

Dans les faits ? L'opération avoisinera les 19M€ dont un peu plus de 10M€ dévolus à conception-rénovation-réalisation et plus de 8M€ à l'exploitation et la maintenance. Tout commencera en décembre 2021 où chaque piscine entamera 12 mois de travaux, les unes après les autres afin de ne pas immobiliser toutes les activités nautiques « qui s'étendent des bébés nageurs à l'aquagym pour séniors » précise Cécile Helle. Pour les piscines Jean Clément situées 305, chemin de la Martelle, quartier de Montfavet et Stuart Mill, chemin de Malpeigné, les travaux se feront de décembre 2021 à décembre 2022. Pour Chevalier Folard, érigée dans l'avenue éponyme, les travaux s'effectueront de décembre 2022 à décembre 2023 et pour Pierre Reyne, rue Velouterie, dans l'intramuros, de décembre 2023 à décembre 2024.



Futur extérieur de la piscine Chevalier de Folard

L'objet des travaux ?

Une rénovation intégrale du site, parfois des extensions -316m² pour la piscine Jean Clément, 216m² pour Chevalier Folard et aussi un réaménagement des extérieurs avec un solarium et un splashpad, ainsi qu'une extension de 65m² pour l'équipement de Pierre Reyne. En clair ? Chaque piscine verra son

Écrit par le 5 avril 2025

équipement restructuré et son enveloppe intégralement revue pour offrir au bâtiment, mais aussi au quartier, une nouvelle identité. Quant au stade nautique ? Remodelé il y a deux ans, l'équipement ne rentre dans ce programme que dans le cadre du coût de sa maintenance.

Retour sur l'investissement

Pour Cécile Helle, cet investissement a pour but de remettre aux normes le parc aquatique, de répondre aux besoins d'apprentissage, d'améliorer le confort des usagers, de dynamiser l'attractivité des piscines de quartiers et le développement de leur fréquentation sans oublier de maîtriser l'énergie et les coûts de fonctionnement. Les performances énergétiques ? Elles devraient être au rendez-vous avec une estimation de la réduction de la consommation de 20% de gaz, 60% d'eau ; une couverture minimum de 50% des besoins en eau chaude sanitaire via des capteurs solaires thermiques, une diminution de 35% des besoins en chaleur ; une division par 4 des volumes d'eau consommés avec, en plus, la création de 8 bornes de recharge électrique sur 4 piscines...

Exemple de Splachpad, jeux d'eau très sécurisés de faible profondeur

Un projet vecteur de travail pour tous

Alors que le budget de la ville a été largement entamé par la Covid-19 et que la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse s'emploie à maintenir l'emploi, les carnets de commande, et l'obtention de matériaux en pénurie, l'opération Ambition piscines d'Avignon tombe à pic. Tout au long de ce marché de travaux et de maintenance, qui s'étendra sur 8 ans, 6 200 heures seront réservées à l'insertion professionnelle se félicitent Cécile Helle et Christian Pons directeur du développement des métiers de spécialités chez Vinci construction France Girard et Travaux du midi et président de la Fédé BTP84. Les partenaires du Groupement Girard ? Engie Solutions, les ingénieurs conseil marseillais EODD, TPF ingénierie à Agroparc, l'agence Montpelliéraine Coste architectures et, bien sûr, Girard et Vinci construction France.

Avignon ville sportive

En novembre 2019, Avignon était labellisée «Terre de Jeux 2024» par le Comité olympique, une reconnaissance de la politique de la Ville en faveur du développement des pratiques sportives accessibles à tous et de l'impulsion donnée au monde sportif avignonnais par les ambitieux chantiers de rénovation portés sur certains équipements depuis 2014.

De gauche à droite, Christian Pons de l'entreprise Girard et président de la Fédé BTP 84, Cécile Helle maire d'Avignon, Zinède Haddaoui adjointe à la ville fraternelle, active et sportive et Pierre Germain directeur territoire sud Engie

Ecrit par le 5 avril 2025

Pays d'Orange, Jacques Bompard l'assure, 'le BTP aura de quoi faire'

La Fédération du bâtiment et des Travaux publics de Vaucluse a organisé un webinaire avec Jacques Bompard, président de la Communauté de communes du pays réuni d'Orange. Objectif ? Faire un tour d'horizon des opérations BTP en cours et à venir et sensibiliser les élus sur l'urgence de démarrer les projets de chantiers.

Christian Pons, président de la Fédé BTP 84, entouré de ses vice-présidents dont Daniel Léonard en charge de la branche des Travaux publics, continue son Tour de Vaucluse auprès des élus, invitant Jacques Bompard, en sa qualité de Président de la Communauté de communes du pays réuni d'Orange, à dresser les chantiers à venir.

Aujourd'hui

Le président de la fédération a tout d'abord expliqué être en butte à beaucoup de dysfonctionnements : «En ce moment les entreprises sont très préoccupées par les marchés et connaissent de nombreux dysfonctionnements, notamment avec l'administration, pour la mise en route des chantiers, il était donc important que nous fassions un tour d'horizon des présidents de communautés de communes pour toucher tous les élus.» Ce webinaire marquait, pour autant, la fin du tour du département débuté en septembre 2020. «Nous avons fait des propositions aux élus leur démontrant l'urgence de rétablir l'économie de notre pays à un niveau suffisant,» a témoigné Christian Pons.

Où en est-on ?

La fédération du bâtiment et des travaux publics rassemble 400 entreprises adhérentes sur les 2 000 existant dans le département, soient plus de 6 000 salariés sur les 13 000 que compte le Vaucluse. La commande publique, dans le BTP connaît une part importante représentant près de 50% du volume d'activité. «L'année dernière était année d'élection, -Ndlr : maintenant les futurs chantiers en stand by- a souligné Christian Pons, puis la Covid 19 a occasionné une baisse majeure des chantiers inscrits dans les carnets de commande. Depuis la fin de l'année dernière et jusqu'à aujourd'hui l'inquiétude est grandissante car tous les indicateurs pointent de nouvelles baisses d'appels d'offres, ainsi, d'une situation stagnante voire dégradée depuis juin 2020, nous assistons à un fléchissement des procédures de démarrage des chantiers, ce que d'ailleurs révèlent nos enquêtes internes.»

Plus précisément

L'interprofessionnelle a donc envoyé en septembre, octobre, décembre 2020 puis en janvier et mars des questionnaires à ses adhérents pour un 'retour de terrain'. Les enquêtes adressées aux adhérents, sur les

Ecrit par le 5 avril 2025

appels d'offres, sont perçus par eux comme insuffisants à 73% avec, cependant, un maintien des consultations soutenu par les maîtres d'ouvrages issus du privé à 41%, du Conseil départemental à 35% et des bailleurs sociaux à 24%, les maîtres d'ouvrages du secteur public étant les plus absents des consultations. Enfin, les adhérents jugent les niveaux de prix des marchés attribués bas à 94%.

Le bâtiment peine à 'sortir' ses chantiers, en cause ? le retard de traitement administratif des dossiers

Conjoncture

Au chapitre de la conjoncture, si 28% des adhérents la ressentent comme dégradée, 72% y lisent une évolution encourageante tout comme pour l'emploi à 74%, même chose du côté de la trésorerie ou 83% consentent y voir une légère amélioration cependant gravement minorée par une involution des prix pratiqués perçue par 62% comme dégradée et moyenne à 38%. De fait 87% des adhérents ont repris leur effectif en CDD et CDI (Contrat à durée déterminée et indéterminée), cependant 54% n'ont pas eu recours aux intérimaires. Les problèmes résiduels dus à la Covid restent rémanents pour 62% des professionnels, impactant de plein fouet un carnet de commande qui ne se remplit pas. «La situation reste fragile, entame Christian Pons. Les entreprises ont besoin de retrouver de l'activité et du chiffre d'affaires pour rembourser les prêts garantis par l'Etat, les charges, alors même que les trésoreries ont été asséchées... ça va être compliqué.»

Du côté de chez Jacques Bompard

«Nous avons constaté, les deux premiers mois, un ralentissement de l'activité des entreprises, se souvient Jacques Bompard, puis elles ont fait leur travail. Nous avons voté, comme tous les ans, le budget en avril a assuré le président de la CCPRO, énumérant les opérations sans toutefois les chiffrer. A ses côtés Béatrice Benod, directrice de la commande publique, a assuré que «de nombreux chantiers seraient lancés très prochainement ainsi qu'en septembre».

Les prochains chantiers

Il a été évoqué de nombreux travaux de voirie, la construction d'un groupe scolaire, des travaux pour le groupe scolaire maternelle et élémentaire Castel, la réhabilitation de commerces de centre-ville d'Orange, la réhabilitation du gymnase Argensol, la réhabilitation et la création des Archives municipales à l'Hôtel Dieu, des travaux d'étanchéité pour la médiathèque, la construction d'un boulodrome, la réhabilitation de la ferme du Grenouillet et la création d'un parking, la réhabilitation du Palais des sports ainsi que de la salle de spectacle, la rénovation et l'extension d'un bâtiment à Taillefert, la construction d'un bâtiment technique pour le cimetière, des travaux d'aménagement du parvis pour le centre funéraire et la réorganisation intérieure du crématorium. En tout 13 chantiers sont prévus en 2021 et déjà 5 en 2022. »

Ecrit par le 5 avril 2025

Quid du plan de relance du gouvernement ?

Christian Pons a ensuite requis l'expérience de Jacques Bompard sur l'utilisation du Plan de relance du Gouvernement à propos de projets locaux prêts à démarrer, ainsi que sur l'utilisation de la dotation de soutien à l'investissement local ainsi que la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR).

« Nous avons fait toutes les demandes possibles et imaginables mais n'avons, à ce jour, pas reçu de réponse. Je crains que l'argent n'aille plus aux banques qu'aux élus locaux que nous sommes. Lorsque j'ai été élu, la déviation d'Orange avait été inaugurée 3 à 4 ans auparavant alors qu'elle n'est toujours pas là. Aujourd'hui on me promet la réalisation du tiers de la déviation sans s'engager sur plus. Pourtant il s'agit d'anciens dossiers. Ce qui sortira et dont on est sûrs ? La réhabilitation de la Cité de l'Aygues, » (Ndlr : constituée de 18 barres de logements sociaux, de 262 logements dont 100 sont actuellement murés d'une cité construite en 1973).

Le démarrage des chantiers NPNRU des grandes villes de Vaucluse est très attendu

Les difficultés rencontrées

«Nous faisons face depuis des mois à la situation et nous comptons sur nos élus pour nous soutenir, martèle Christian Pons. Les fonctionnaires qui les entourent font de leur mieux, notamment les personnels des services techniques. Notre préoccupation ? Faire la jonction entre aujourd'hui et une activité normale, car nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire. Également nous ne nous attendions pas à la hausse du coût des matériaux de construction, voire aux pénuries que nous commençons à connaître notamment avec les métaux : l'étain, le cuivre, l'aluminium, le minerai de fer pour la fabrique d'acier pour la construction, sans parler du bois, des isolants...»

En résumé

«Les déclarations de Jacques Bompard évoquent plus une reprise pour les Travaux publics et un peu moins pour le bâtiment tandis que les Communautés de communes se penchent sur les équipements publics et la voirie », a synthétisé Christian Pons. « Il y a plus d'études de prix mais pas beaucoup de suites données, » a relevé Diego Boluda, vice-président de la branche second œuvre. Pour tous, la vraie dynamique viendra d'Avignon avec le démarrage du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). «Nous manquons de main d'œuvre, a relevé Daniel Léonard, vice-président TP, nous recherchons des intérimaires qualifiés qu'hélas nous ne trouvons pas.»

Identifier les freins pour les éradiquer

Le Bâtiment et les travaux publics comptent particulièrement sur les NPNRU intervenant sur les grands bassins de vie du Vaucluse. Cependant le dispositif semble connaître des difficultés à démarrer. La mission du président de la fédé du BTP ? Dégripper les rouages de délivrance d'autorisation d'urbanisme, renouer le dialogue avec les ABF (Architectes des bâtiments de France) qui grimacent, notamment, à l'idée d'ITE (isolation thermique extérieure) des bâtiments sociaux en pierre du XXe siècle situés sur la Rocade Charles de Gaulle à Avignon... Le propos ? Tenir jusqu'à ce que l'activité redevienne normale.»

«Il y a urgence à faire travailler nos entreprises !» Christian Pons, président de la Fédé BTP 84



La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'amenuise dangereusement.

«On le sait dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon, Jean-François Lovisololo, président des maires de Vaucluse ou, encore, le Conseil départemental. Mission ? Faire le point

Ecrit par le 5 avril 2025

sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance.

Secteur public

«Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2e confinement vient d'être décrété.»

Covid-19, 2e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avons été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avons, à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3e version du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations du secteur public et la sur-réglementation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

«Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-réglementation est une malédiction !» Christian Pons

Écrit par le 5 avril 2025

Plan de relance

«Aujourd’hui, nous sommes tous volontaires pour que l’économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en lançant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue, que les prix s’exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d’€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d’ordre technique, avec l’aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l’ingénierie et du numérique.) La chaîne d’instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d’appels d’offre doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d’inviter Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse, à s’exprimer.

Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d’Aigues

«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d’attente de l’investiture pour obtenir un exécutif et un conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l’activité, de l’emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas ‘jouer’ pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisolo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d’augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n’évoluent pas. La variable d’ajustement reste donc l’investissement.»

Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l’urbanisme) requiert 4 ans lorsqu’il n’y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d’Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d’une déchetterie. Il n’y en avait pas dans tout le sud du département. L’idée est née en 2004 et la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique, modification du PLU, études d’impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps... »

Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C’est toute la difficulté d’obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l’interco

Ecrit par le 5 avril 2025

(Ndlr : Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales -particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations- et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement... ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu...»

Saisir les parlementaires sur la sur-administration

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle -les présidents Sarkozy, Hollande, Macron- et pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles règlementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé...»

Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTP.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche des jeunes et maintenir l'apprentissage.

Les fédérations redoutent le blocage administratif

Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

Et économique

Ecrit par le 5 avril 2025

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

La salle s'exprime

Besoin d'appels d'offres

«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un moment donné nous ne pourrons plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appel d'offre se fera jour 1er semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

L'empilement des règlementations

«L'empilement des règlementations, le poids des normes nous tue à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1er semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1ère vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien... Plus rien ne se faisait au moment où nous en avons le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Daniel Léonard, Midi travaux

Plan de relance & Plan Etat-Région

«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur deux ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'information précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisolo. Nous

Ecrit par le 5 avril 2025

sommes preneurs de vos informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projet pour les communes. Cette création fait suite à ce que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes -de toutes tailles- ne consommaient pas les aides qui leur étaient dédiées faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

L'arnaque des bas prix

«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c'est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu'elles ne le finiront pas... Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d'un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l'arrivée. La Fédé BTP et l'association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

Effort de construction : La Fédé BTP 84 envoie une lettre aux maires et présidents d'EPCI

Les acteurs de l'acte de bâtir proposent leur aide opérationnelle aux maires et présidents d'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse. Objectif ? Accélérer la passation des marchés publics et la délivrance des autorisations d'urbanisme. L'enjeu économique est majeur car si le

Ecrit par le 5 avril 2025

retard dû au confinement pour cause de crise sanitaire n'est pas comblé, il pourrait, dans le secteur de la construction, se traduire par une perte de 20 % de chiffre d'affaires en 2020.

«La délivrance des autorisations d'urbanisme a subi un fort ralentissement dans le département du Vaucluse et le niveau actuel des consultations émanant notamment des communes est très largement insuffisant pour assurer un niveau correct des carnets de commandes des acteurs de l'acte de construire que sont les entreprises et maîtres d'œuvres», s'inquiète Christian Pons, président de la fédération du bâtiment et des travaux publics 84 aux côtés de Jean-Paul Cassulo président du Syndicat des architectes du Vaucluse ; de Françoise Berthelot présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'Ordre des architectes ; de Frédéric Bœuf président du Cinov (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) Paca-Corse et de Jean Chevry président de LCA-FFB (Les Constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment) Paca-Corse.

Ils sont directement joignables par courriel : Fédération du BTP de Vaucluse : Christian Pons - btp84@orange.fr ; Syndicat des architectes du Vaucluse : Jean-Paul Cassulo - cassulo@numericable.fr ; Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur de l'Ordre des architectes : Françoise Berthelot - f.berthelotcroapaca@gmail.com ; Cinov Paca-Corse : Frédéric Boeuf - pacacorse@cinov.fr ; LCA-FFB Paca-Corse : Nathalie Cayrol - cayroln@lca-ffb-communication.fr

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers

Ecrit par le 5 avril 2025



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1^{er} bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

“Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte.” Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par

Ecrit par le 5 avril 2025

l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail...»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevy.

“Le Département de Vaucluse, 1^{er} donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€”
Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en

Ecrit par le 5 avril 2025

réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

“Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises” Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1^{ère} fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés

Ecrit par le 5 avril 2025

sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte - selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

“Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie.” Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpac (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre

Ecrit par le 5 avril 2025

2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

“La ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€” Cécile Helle, maire d’Avignon

La Ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d’Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s’il ne s’était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l’on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d’assurer la juste rémunération des entreprises.» «J’invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

‘La ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€’

Cécile Helle, maire d’Avignon

Suspension des délais de procédures d’urbanisme

Ecrit par le 5 avril 2025



Les constructeurs, promoteurs et aménageurs sont furieux. En cause ? La suspension des délais d’instruction pour les demandes de permis, du délai de demande de pièces complémentaires par les services administratifs, des délais de recueil des avis préalables nécessaires à la délivrance de certains permis et la suspension des délais de recours des tiers contre les permis délivrés et affichés. Mon tout ? Paralysera la construction pour les 6 mois voire l’année à venir !

«Concrètement, ces dispositions aboutissent à ce qu’aucun permis de construire ou d’aménager ne soit délivré sur l’ensemble du territoire avant le 25 juin prochain, souligne Christian Pons, président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse. Les permis délivrés, y compris avant l’état d’urgence, ne seront quant à eux purgés de recours qu’au 25 octobre 2020. Ces mesures auront pour conséquence un coup d’arrêt brutal de la filière bâtiment pour les six prochains mois.»

Coup de pression

«Pour ces raisons j’ai saisi le préfet, le président de l’association des maires et les parlementaires du Vaucluse pour alerter sur les conséquences et proposer des alternatives et limiter l’impact. La Fédération du BTP de Vaucluse se joint, ainsi, au Syndicat des architectes, aux organisations professionnelles de la filière de la construction pour demander la modification de l’ordonnance, de construction et de

Ecrit par le 5 avril 2025

dématérialisation, le renforcement des services instructeurs en sortie de crise, l'homologation inconditionnelle des demandes de chômage partiel, dégrèvement d'impôt et de report de charges et la révision du mode d'attribution du fonds de solidarité pour les indépendants et artisans.»

Dans le détail

«Le Gouvernement par l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 a permis de neutraliser les délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant le 12 mars 2020 et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire, explique Grégory Monod, président de la LCA- FFB (Les constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment). Cette ordonnance supprime de fait les autorisations tacites de l'administration. Dans le même temps, nous constatons que nombre de services d'instruction, dans les collectivités locales, sont inactifs depuis le début du confinement.»

Ô temps... ne suspend surtout pas ton vol !

Par cette ordonnance, l'instruction de tout nouveau permis de construire, tout permis d'aménager toute déclaration préalable de lotissement, par exemple, est reportée d'un mois après la sortie de crise, soit pour conséquence, si l'état d'urgence sanitaire dure deux mois, un décalage de l'instruction de 3 mois. À ce délai de 3 mois, il faut ajouter un délai de recours supplémentaire de 2 mois pour tous les permis non purgés au 12 mars, qui résulte également de l'ordonnance.

Compte tenu de l'engorgement des administrations provoqué par l'afflux des demandes bloquées pendant ces 3 mois, des demandes courantes de pièces complémentaires et de consultation de services extérieurs (ABF, ERP...), il est à prévoir que la quasi-totalité des autorisations, dont les demandes sont en cours ou à venir, ne seront purgées de tout recours qu'au début 2021.

Puis, au final, un an de retard ?

Toute la maîtrise d'œuvre sera inactive pendant cette période de décalage d'instruction des autorisations d'urbanisme et les études d'exécution seront reportées d'autant. De même, les entreprises de gros œuvre ne pourront démarrer leurs travaux qu'en 2021 au lieu du deuxième semestre 2020 et les entreprises de second œuvre, elles, ne poursuivront ces travaux qu'à partir de l'été 2021, soit dans plus d'un an.

Catastrophiques conséquences et paradoxes gouvernementaux

«Ces conséquences catastrophiques peuvent être évitées pour toute la filière de la construction et de l'aménagement, ajoute-t-on à la LCA-FFB. Si nous pouvons comprendre la volonté de sécurisation des autorisations d'urbanisme eu égard à cette crise ayant conduit le gouvernement à adopter cette ordonnance, nous nous devons de pointer du doigt l'incohérence du message envoyé alors qu'en même temps il est demandé à la filière de rouvrir les chantiers de BTP.

L'instruction de demande d'autorisations d'urbanisme est en effet une activité qui peut très bien s'organiser en télétravail, d'autant plus quand un tel secteur économique - le BTP - en dépend. Comme

Ecrit par le 5 avril 2025

l'a rappelé à plusieurs reprises le gouvernement, nous devons dès à présent organiser l'après-crise sanitaire et nous assurer que l'activité économique pourra reprendre rapidement.»

Fatale anecdote

Un chef d'entreprise vauclusien spécialisé dans la construction témoigne : «J'avais un permis de construire prêt à sortir. Il devait être incessamment accordé sauf que...l'employée de mairie, en télétravail à son domicile, que j'arrive à joindre in-extremis, m'avoue qu'il manque un dernier coup de tampon pour que le permis soit validé. Je lui demande si elle peut l'apposer afin de clôturer le dossier et de mon côté organiser les préparatifs que requièrent cette nouvelle construction. Elle me répond que le dossier est désormais et jusqu'à nouvel ordre en 'stand-by' parce que le tampon est resté dans le service. Je lui demande si les tampons peuvent être numérisés. Elle me répond que ça n'est pas possible.»

Joint par téléphone, un responsable de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse s'indigne : «Quand je pense que les notaires ont mis en place, depuis plusieurs années, la signature électronique des actes authentiques et que lorsque ce professionnel du bâtiment joint la mairie qui reste dans l'incapacité de clôturer un dossier pour cause d'absence de tampon je me demande dans quel monde on vit ! La mairie n'est pas en capacité de concevoir un tampon dématérialisé ?»

Attention, le secteur du bâtiment gronde

Les nombreux signataires de cette protestation sont la Cinov (Fédération patronale représentative de 10 syndicats et 15 régions des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique), FPI France (Fédération des promoteurs immobiliers), les LCA-FFB (Les constructeurs aménageurs et la Fédération française du bâtiment), le Synamome (Syndicat professionnel de l'architecture et de la maîtrise d'œuvre), l'Unam (Union nationale des aménageurs), l'UNGE (Union nationale des géomètres-experts), l'UNSA (Union nationale des syndicats français d'architectes), l'Untec (Union nationale des économistes de la construction), l'USH (Union sociale pour l'habitat) et la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse.

Christian Pons met les pendules à l'heure !

Christian Pons, le président de la [Fédération du Bâtiment et des travaux publics du Vaucluse](#) s'insurge des propos lâchés par Muriel Pénicaud, ministre du Travail qui a accusé les entreprises du bâtiment et des travaux publics d'être « défaitistes et de manquer de civisme face à la crise économique provoquée par le Coronavirus-Covid 19. »

Ecrit par le 5 avril 2025

« Les propos incroyables de Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, ont soulevé la colère des métiers du bâtiment et des travaux publics ! »

« Le monde du BTP est furieux ! Comment peut-on comme la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, tenir ces propos sans connaître le monde du BTP ? Nous ne travaillons pas au milieu des champs comme celle-ci le souligne insinuant qu'en travaillant à l'air libre nous ne serons pas atteints par le Coronavirus.

La réalité ?

Nous ne possédons aucun masque -même pas à poussière- et nos matériaux, souvent de forte densité, ont la plupart du temps besoin d'être soulevés et tenus par plusieurs hommes à la fois, à moins d'un mètre de distance les uns des autres pour pouvoir travailler.

Clairement ?

Nous ne sommes pas en mesure de protéger nos salariés du Coronavirus ! Nous avons demandé 10 jours afin de nous organiser et cette sentence bête et inutile tombe comme le couperet d'un jugement inique (ndlr : avant les déclarations de la ministre, la Fédération française du bâtiment, la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) ainsi que la Fédération nationale des travaux publics avaient exhorté le gouvernement à prendre position sur les arrêts de chantiers). J'ai demandé leurs préconisations au préfet de Région ainsi qu'au préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, qui est un homme aguerri au terrain et bienveillant avec ses interlocuteurs. La situation que nous vivons actuellement est très dangereuse pour notre secteur car nous ne pouvons pas continuer les chantiers sans matériel pour nous protéger de l'épidémie.

J'ai lancé des questionnaires auprès de nos adhérents pour connaître ce qu'ils vivent à l'instant présent : 80% des entreprises ont cessé leur activité du fait de la pandémie. Près de 20% continuent d'exercer et, là, il s'agit d'entreprises dont les activités s'exercent en atelier et où les recommandations sanitaires sont appliquées, cependant plus de 56% d'entre elles déclarent fermer leurs portes dans les jours, heures qui viennent par mesure de précaution. Enfin, 25% de la totalité des entreprises adhérentes ont répondu qu'elles subissaient des pressions de la part des maîtres d'œuvre pour continuer les chantiers. Aussi, si je reprends les consignes de Muriel Pénicaud, nous devons continuer à travailler sans aucun moyen pour protéger nos salariés : pas de masques, pas de gel... Ainsi donc ce que préconise le Gouvernement est sciemment omis par la ministre du Travail ce qui est un comble !

Je compile des kilomètres de témoignages de chefs d'entreprise me disant ne pas vouloir exposer au risque d'épidémie leurs équipes malgré les multiples pressions auxquelles s'ajoute le manque de matériaux parce que les fournisseurs ne sont plus, eux-mêmes, livrés. Un seul élément manque sur un chantier et c'est la désorganisation. Nous ne pouvons plus produire dans ces conditions, même avec la meilleure volonté.

Ce que je ferai remonter au préfet de Vaucluse ?

Ecrit par le 5 avril 2025

La colère de la profession et les témoignages des chefs d'entreprise. Arrêtons cette mascarade et que l'Etat demande officiellement l'arrêt pur et simple des chantiers ! »

La reprise est bien là !

Christian Pons s'est prêté à la très attendue célébration des vœux de la [Fédération du BTP 84](#) dont il est le président, entouré par Philippe Piantoni, président de la Fédération régionale du bâtiment et Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics, devant plus de 450 acteurs économiques et politiques du département à l'Espace Jeanne Laurent du Palais des papes à Avignon.

«Le message national choisi pour les vœux de 2020 est : 'Construire, une passion éternelle ! J'ajouterai 'Et surtout collective !' » précisait Christian Pons, le patron vauclusien de la Fédé BTP, lors des vœux du BTP 84 aux acteurs économique, politique, associatif du département, poursuivant «qu'après deux années 2016 et 2017 très positives, l'année 2018 avait cependant marqué un ralentissement des mises en chantier de logements qui se révélait particulièrement sévère dans le Vaucluse (-15% en un an contre -8% au niveau régional) ; mais c'était avant que le département n'enregistre la plus forte hausse de mises en chantier de logements (+12% de novembre 2018 à novembre 2019) avec 3 780 logements et l'autorisation de la construction de 4 000 logements en 2020.»

« En Paca, le Bâtiment pèse 11,4 milliards € et les Travaux publics près de 4 milliards €. »

■ Le marché non résidentiel en hausse

« Le marché du bâtiment non résidentiel est également en forte croissance après une année 2018 très dégradée affichant +16% (sur 12 mois glissants à fin novembre 2019) après -23% en

Ecrit par le 5 avril 2025

2018, les perspectives restant bien orientées en ce début 2020 puisque les autorisations affichent +43% (sur 12 mois glissants à fin novembre 2019). »

■ Les travaux publics

« Depuis 2017, le chiffre d'affaires des Travaux publics suit une tendance positive (+13% en 2017, puis +11% en 2018). La croissance s'est poursuivie en 2019 sur le même rythme (+12% en PACA en cumulé au 3e trimestre 2019). L'opinion des chefs d'entreprise reste positive quant aux perspectives 2020. S'agissant de l'emploi dans le secteur du BTP en Vaucluse, avec une meilleure tenue de l'activité en 2017, il repart à la hausse. Ce retour à la croissance se confirme en 2018 (+4,3%) et en 2019 (+3,4% au 3e trimestre 2019 par rapport au même trimestre de l'année précédente). Les derniers chiffres de l'intérim, sur la même période reflètent la même tendance : +3,9%. Au chapitre des travaux publics, l'année 2019 aura été marquée par un rattrapage des niveaux d'investissement du bloc communal après le retard pris en début de mandat qui se traduit par une forte croissance de l'activité des Travaux publics. 2020 s'annonce en revanche stable sur le plan du volume d'activité avec l'échéance des élections municipales qui se profile déjà pour les entreprises. Néanmoins, les professionnels s'interrogent sur le volume d'activité pour 2021 s'agissant des investissements des communes. Le secteur des Travaux publics en Vaucluse a enregistré un chiffre d'affaires de 462 M€. »

■ Comment conserver les marges ?

« Si l'activité tient, reste la grande question des prix et des coûts, donc des marges dans le Bâtiment et les Travaux publics. On peine toujours à lire une véritable amélioration en ce domaine. Or, les tensions sur le marché du travail, donc sur les salaires, continueront à peser en 2020, et les premiers courriers de révision annuelle des prix des matériaux reçus par les entreprises annoncent des hausses, parfois sévères. Dans le même temps, la fin de la fiscalité réduite sur le gasoil non routier (GNR) par palier à partir du 1er juillet 2020, entame notre enthousiasme tout comme la modification du calcul de réduction de l'avantage Fillon qui accorde une baisse des charges patronales sur les bas salaires et la complexification de la Déduction forfaitaire spécifique (c'est-à-dire de l'abattement de 10% dans les entreprises du BTP), autant de paramètres qui viendront, eux aussi, peser à la hausse sur les coûts de production. Pour que les entreprises conservent des marges de manœuvre il faudrait donc que les prix des marchés augmentent afin de ne pas les fragiliser outre-mesure. »

Écrit par le 5 avril 2025

■ Les avancées

« La prolongation du prêt à taux zéro (PTZ) neuf dans les zones B2 et C (Classement des villes en A, Abis, B1, B2 et C pour bénéficier de dispositifs fiscaux) est actée pour l'accession à la propriété des jeunes et des ménages modestes. Autre sujet sur lequel nous nous sommes battus, la 'prime rénovation énergétique' qui se substitue au CITE (Crédit d'impôt pour la transition énergétique). Par rapport au projet initial du Gouvernement, nous avons notamment obtenu une réintégration des ménages issus des 9e et 10e déciles (ménages dont le niveau de vie ne donnait pas droit aux aides gouvernementales pour les travaux de rénovation énergétique) en cas de rénovation lourde du logement. Il est toutefois plus que regrettable que les députés n'aient pas suivi, en nouvelle lecture, les sénateurs qui avaient choisi, par souci de cohérence et de clarté, d'élargir la prime 'rénovation globale' à l'ensemble des ménages. Les députés ont, en outre, retoqué l'amendement sénatorial qui réintégrait les chaudières à gaz à haute performance. »

■ Les grands chantiers

« Les professionnels du bâtiment et des travaux publics sont prêts à entrer en action sur les chantiers du Nouveau programme national de rénovation urbaine avec, notamment, le programme Action cœur de ville, doté au plan national de 5 milliards d'€, dont 1,5 milliards seront financé par Action Logement qui concernera, dans notre département, Avignon, Cavailon et Carpentras. Action Logement apporte un financement de 3,7M€ pour Carpentras dont 1,3 dédiés aux bailleurs privés. Les entrepreneurs des Travaux publics conçoivent de fortes attentes pour le chantier de la déviation d'Orange, la poursuite de la voie Léo et, à moyen terme, la construction de la deuxième ligne du tramway. »

■ Le Conseil départemental

Au chapitre des travaux à venir, le Conseil départemental de Vaucluse va intervenir sur la réhabilitation totale du collège Lou Vignares, situé à Vedène, pour un montant total de 14M€. Les travaux devraient démarrer en mars 2021. Ce même maître d'ouvrage sera aussi à l'œuvre pour la construction du Pôle de conservation et de recherche patrimoniale à Avignon. L'édifice se développera sur 9 906 m2 et comprendra les Archives départementales de Vaucluse, le service Archéologie, le Centre de conservation et d'études, les réserves muséales et le service des Archives du Grand Avignon. Son montant est estimé à 20,8 M€ pour un démarrage des travaux en 2021.

Ecrit par le 5 avril 2025

■ Temps de latence

« Les élections municipales impliqueront une période de ralentissement des investissements des communes, très fortement pourvoyeuses d'activités pour les entreprises de Travaux publics, prévient Christian Pons. Face à ce risque, Frédéric Tomasella (Président de la Fédération régionale des Travaux publics) et Daniel Léonard (Vice-président branche Travaux publics) invitent les élus locaux à explorer la piste des travaux d'entretien ainsi que les projets d'investissement dans des zones à impact limité, comme par exemple au niveau des Zac (Zone d'aménagement concerté). De notre côté, nous adresserons nos propositions aux principaux candidats aux élections municipales leur demandant également de nous indiquer les projets de construction initiés durant leur mandat. »

■ Une réglementation mille-feuille

« Trop de projets sont ralentis par une réglementation souvent incompréhensible, surabondante et contradictoire, les procédures administratives donnent l'impression d'être sans fin, incohérentes et inutiles. Nous prônons un allègement des freins administratifs qui diffèrent le lancement de tant d'opérations. »

■ Emploi et insertion

« Près de 1 250 jeunes –dont les apprentis– sont formés aux métiers du BTP en Vaucluse cependant les effectifs en formation initiale diminuent depuis 2009. Nous sommes également très sensibles à l'insertion des publics éloignés de l'emploi que nous accompagnons systématiquement sur les grands chantiers. »

■ Ce qu'ils ont dit

• Les Travaux publics

« L'activité des Travaux publics en 2019 a été un bon cru, a souligné Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des Travaux publics Paca (Provence-Alpes- Côte d'Azur), nos adhérents dans ce département réalisent 470M€ de chiffre d'affaires et emploient 2 600 collaborateurs. Les collectivités représentent 65% de notre activité avec leurs 5 999 km de voiries communales et intercommunales, 181 stations d'épuration et 4 627 km de réseaux d'eau potable accusant des pertes de 27%. Le Centre Emile Pico de formation aux métiers des travaux publics situé

Ecrit par le 5 avril 2025

à Mallemort-en-Provence est devenu, depuis le 1er janvier, l'Ecir : L'Ecole de la construction des infrastructures et réseaux avec, pour objectif, de répondre aux attentes des entrepreneurs dont 52% déclarent que le manque de main-d'œuvre qualifiée est le 1er frein à leur développement. »

• Le Bâtiment

« Le Bâtiment, dans notre région, est un secteur d'activité au cœur des enjeux économiques et sociaux avec 65 000 entreprises et 81 000 salariés représentant 10% de l'activité économique et un chiffre d'affaires, en 2018, de 11,4 milliards d'euros dont 53% en entretien-rénovation et 47% dans le neuf, a précisé Philippe Piantoni, président de la Fédération régionale du Bâtiment Paca. Le Bâtiment est à l'aube de mutations importantes telles que la Transition numérique, écologique, l'industrialisation de la filière, l'essor des objets connectés. Dorénavant nous travaillons tous sur l'écoconception des produits et équipements, les matériaux biosourcés et recyclés, les nouveaux systèmes constructifs, le suivi intelligent de la performance énergétique par les objets connectés, l'économie circulaire et la valorisation des déchets. »

• En résumé

Le BTP se porte bien en Vaucluse, la preuve ? La plupart des chiffres de l'activité sont à la hausse laissant paraître les meilleurs augures pour 2020 avec 3 783 mises en chantier de logements en 2019 et 4 000 déjà autorisées à l'orée 2020. Le marché du bâtiment non résidentiel est en forte croissance (+16%) particulièrement avec des autorisations affichant +43% pour les mois à venir. Les Travaux publics poursuivent une croissance honorable (+11%) avec la confiance renouvelée des chefs d'entreprise du secteur. Enfin, l'emploi salarié repart avec 12 900 salariés (+3,4%) ainsi que celui de l'intérim (+3,9%) avec 1 180 personnes (équivalents temps plein).